

# Participation au grand débat national au sujet du handicap visuel

**Thème : Organisation de l'Etat et des services publics,**

**Rubrique : Les services publics pour les particuliers,**

**Question : « Si vous avez été amené à faire une demande d'aide pour une situation de handicap, pouvez-vous indiquer les éléments de satisfaction et/ou les difficultés rencontrés en précisant, pour chaque point, l'administration concernée ? »**

## **Responsabilité de l'état pour les sites gouvernementaux (administration centrale, impôts, démarches administratives, orientation scolaire parcours sup...)** :

- La fracture numérique, qui nous menace particulièrement car sites, applications, démarches administratives, sont encore trop souvent inaccessibles. Nous exigeons au minimum le respect de la loi.
- Les élections européennes du mois de mai prochain, qui laisse apparaître à nouveau les difficultés d'accès au vote et aux documents de campagne (profession de foi des candidats). Il devient impératif de mettre en place les aménagements promis depuis longtemps.

## **Responsabilité Département Région :**

- Le forfait PCH cécité, qui, obtenu par la négociation pugnace des associations, répond au coût du handicap visuel. Il est fondamental de le préserver tel quel. Il correspond à 50 heures d'aide humaine, sans devoir apporter de justificatifs. Fondamental à l'autonomie des personnes déficientes visuelles, il est ainsi utile à l'ensemble de société en atténuant la dépendance.
- Les budgets prévus pour le grand âge, qui vont inmanquablement ponctionner les caisses des organismes financeurs du handicap. Il est impératif de veiller à ce que ces ponctions ne fassent pas du handicap, le parent pauvre. Nous demandons, également, la publication du texte réglementaire levant la barrière d'âge en la fixant à 75 ans.
- MDPH : organiser un accueil personnalisé.
- MDPH : expliciter la notion de droit à compensation PCH.
- MDPH : ouvrir la liste des outils de compensation reconnus.
- Développer des transports accessibles ou proposer une alternative individualisée.
- Accessibilité aux documents écrits (offre en médiathèque).
- Accessibilité aux spectacles vivants, concert, théâtre...

## **Autre :**

- La vie quotidienne à domicile des personnes handicapées visuelles, qui est compliquée par l'invasion généralisée des écrans non vocalisés sur les appareils électro-ménagers. Il faut prévoir la vocalisation dès la conception des appareils.

## **Responsabilité communes, intercommunalité :**

- Développement des accès à internet, haut débit, fibre suppression des zones blanches.
- Mise en place de point internet pour lutter contre illettrisme (illettrisme électronique).
- Mise en place d'écrivain public pour assister à la compréhension des démarches administratives, aide à la complétude des documents numériques.

## **Fonction publique hospitalière :**

- Développer des structures d'accueil et de rééducation adaptées tout handicap.

## **Pôle emploi, Cap emploi :**

- Développer les compétences des personnels d'accueil, notamment dans le handicap visuel.

## **Education Nationale :**

- Développer l'école inclusive.
- Ne pas banaliser ni brader, l'accueil des élèves à BEP (Besoins Éducatifs Particuliers).
- Donner les moyens humains et financiers d'accueillir les élèves particuliers.
- Formation des enseignants.
- Recrutement et formation des AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap).
- Formation sérieuse de ceux-ci. (Temps de formation, prise en charge financière, reconnaissance au sein de diplômés).